



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INTERCO
SPP

CTP de la DICOM

mardi 18 décembre 2012

Monsieur le Maire, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,

Voici un an, à quelques jours près, la **Cfdt** faisait une déclaration préalable au dernier CTP DICOM, afin d'attirer l'attention de l'administration sur les difficultés rencontrées concomitamment par les familles parisiennes et les personnels de la DASCO et de la DICOM.

En dehors de la réponse verbale faite alors, aucune information n'a été communiquée depuis à notre organisation syndicale. Force est pourtant de constater que les difficultés d'alors, perdurent encore, notamment :

- Les dysfonctionnements répétés de la Dasco, notamment, de façon non exhaustive :
 - Fautes réitérées sur la tranche tarifaire.
 - Avis d'émission envoyés à des homonymes n'habitant pas Paris mais en province.
 - Des familles continuent à recevoir des relances du Trésor Public pour des factures déjà payées.
 - Les problèmes informatiques du service de facturation qui ne sauvegarde pas les modifications enregistrées sur l'application.
 - Des familles reçoivent plusieurs fois un avis d'émission du Trésor Public pour la même facture.
- Les Caisses des Ecoles ont des régimes de fonctionnements différents pour les périodes de calcul du QF.
- En début d'année scolaire, les familles inscrivent leur enfant aux études surveillées le temps de la mise en route des Ateliers Bleus mais refusent, à juste titre, de payer le forfait trimestriel complet de l'étude qui équivaldrait à une double facturation.

Enfin les dysfonctionnements de Facil'Familles génèrent des appels pour lesquels les télé conseillers sont démunis, les périmètres du niveau 1 et du niveau 2 n'étant toujours pas clairement déterminés, et la difficulté croissante à joindre le niveau 2 devenant un obstacle majeur et bloquant.

Pour rappel, la **Cfdt** avait déjà demandé il y a un an, la mise en place d'une cellule spécialisée pour traiter les dysfonctionnements de Facil'Familles. Depuis, force est de constater que si le problème est géré tant bien que mal grâce au professionnalisme des équipes du 39 75, il n'est pour autant, toujours pas réglé !

Au vu des motifs précédemment exposés, la **Cfdt** renouvelle sa demande quand à la création en urgence d'une cellule spécifique pour gérer ces dysfonctionnements, le 39 75 continuant, ainsi que l'y engage ses missions, à ne répondre qu'à des questions d'informations de premier niveau. Enfin la **Cfdt** souhaite vivement être informée de l'évolution de ce dossier difficile à vivre pour les familles et les télé conseillers du 39 75.

Monsieur le Maire, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.